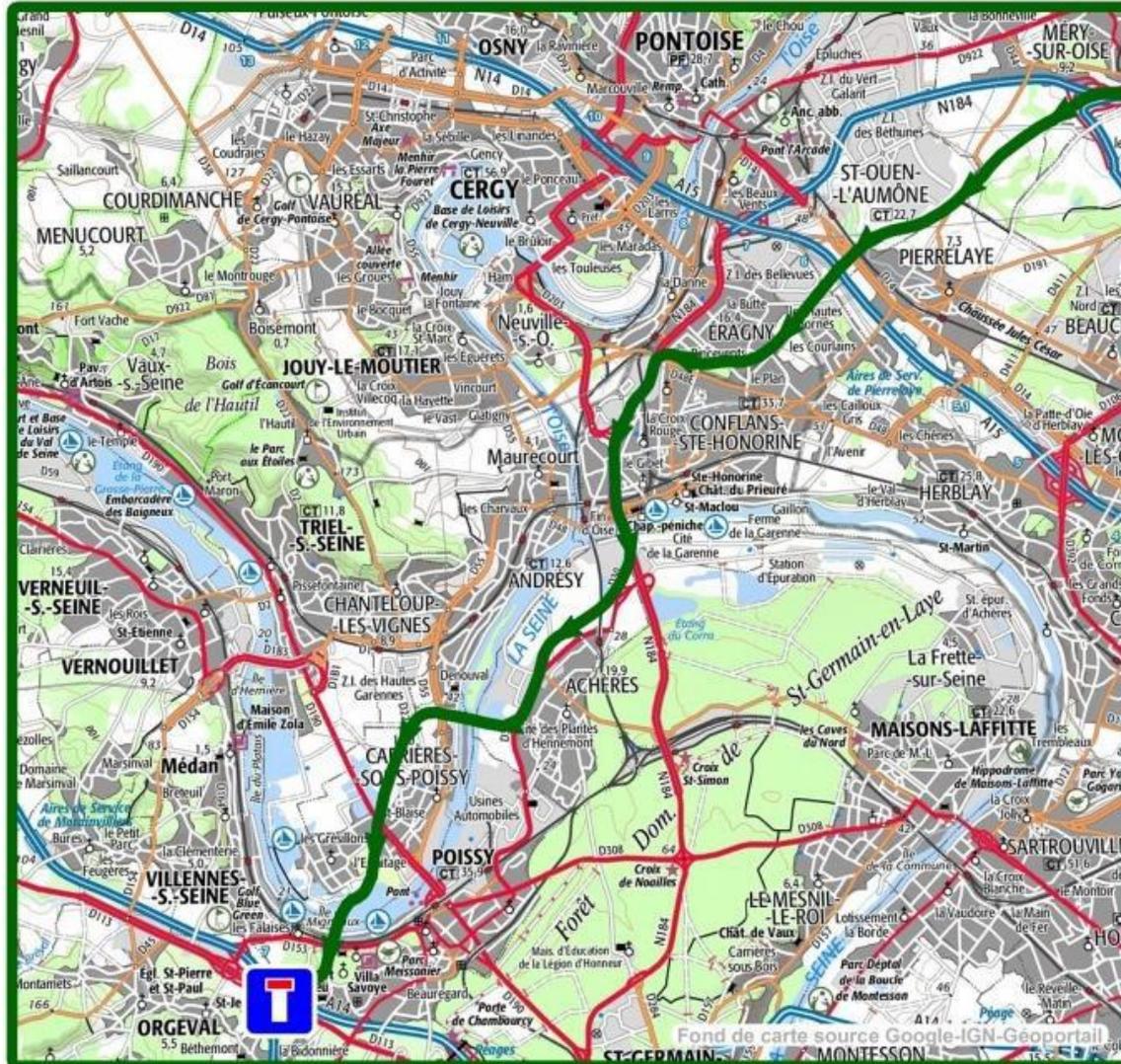


Présentation FNE Ile de France

COPRA 184 : 13 décembre 2023

Prolongement de la Francilienne A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval

Liaison entre l'A15 et l'A13



DESCRIPTION :

22 km // 2 fois 3 voies // 120 000 véh/j dont 25 % de poids lourds // 3 franchissements de Seine // 16 communes impactées // **Arrivée en cul de sac à Orgeval** sur échangeur de 55 ha avec 330 000 véh/j attendus dans cette nasse // **Passage en zones urbanisées (Plus de 300 000 habitants en Val d'Oise et Yvelines).**

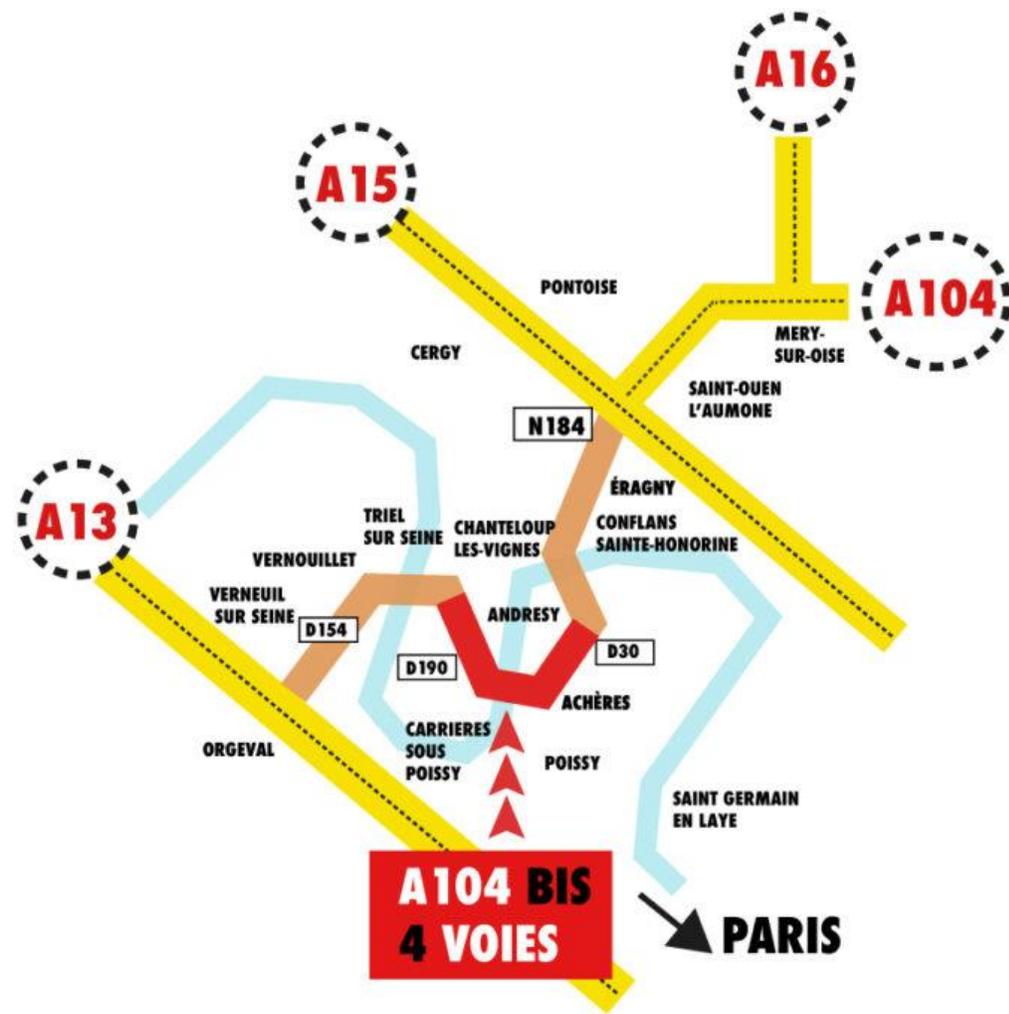
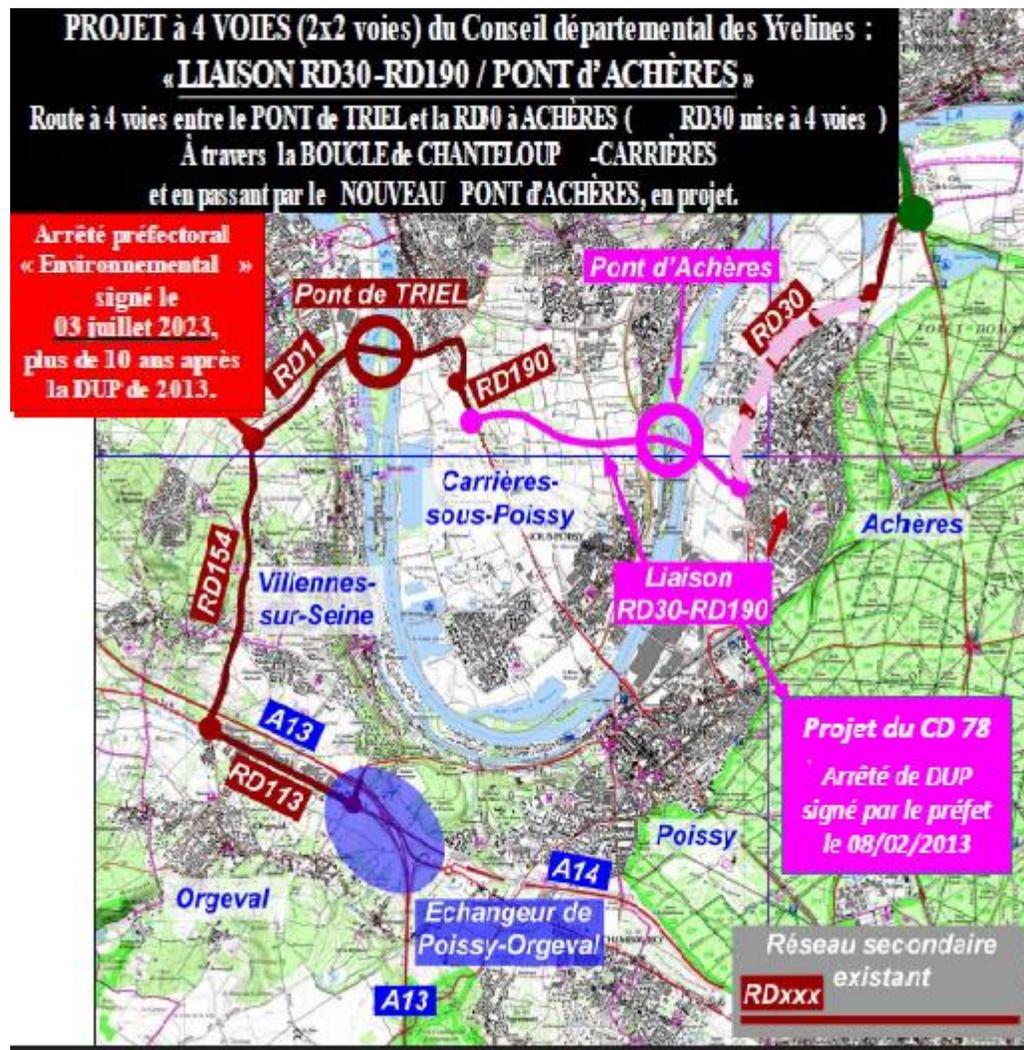
ABERRATION ENVIRONNEMENTALE :

Des « **poumons verts** » détruits // Double viaduc aérien à 2 fois 3 voies enjambant une île avec nombreuses habitations et un parc naturel // **Augmentation du taux de CO2 de plus de 28%.**

RISQUES SANITAIRES GRAVES :

Encourus par les populations impactées (crèches, écoles, lieux publics, habitations, stades, circuits sportifs ...) à cause de la **Pollution** atmosphérique (NOx / PM 2,5 / COV...) et du **BRUIT** engendré.

Projet A104 bis Liaison 2 x2 voies RD30/RD190 : Pont d'Achères



Nuisances et Dangers de ce projet

- Augmentation des gaz à effet de serre, avec une augmentation du trafic induit,
- Artificialisation des sols,
- Destruction de la biodiversité,
- Augmentation de la pollution atmosphérique et sonore,
- Rupture des corridors écologiques,
- Augmentation des risques de crues,
- Un budget de 200 Millions d'Euros.

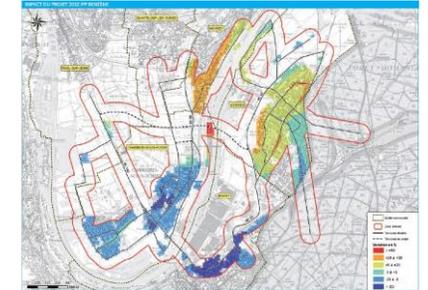
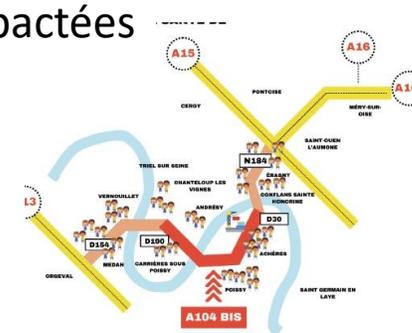
14%



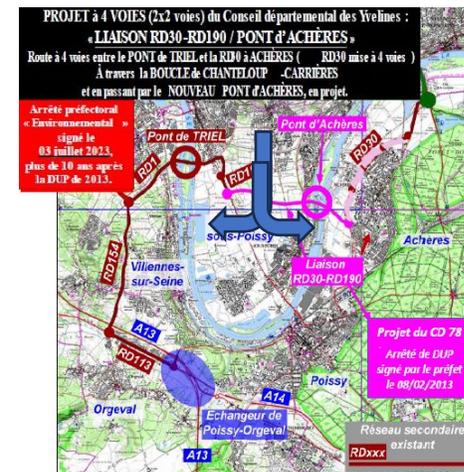
+ 44 740
Véhicules / Jour

+ 40 ha
d'artificialisation des sols

32 écoles impactées
9200 élèves



Impact sur la pollution au benzène



| <p>Les arguments retenus par le groupe de pilotage du SDRIFe pour écarter le projet du prolongement de la francilienne A104</p> | <p>.... s'appliquent pleinement à ce projet de liaison 2 x2 voies RD30/RD190 Pont d'Achères A104bis</p> |
|--|--|
| <p>Non implication de l'Etat</p> | <p>C'est le Département78 qui porte le projet, avec un apport financier de la Région IDF !</p> |
| <p>Non soutien de tous les politiques</p> | <p>La sénatrice des Yvelines Ghislaine Senée, plusieurs conseillers régionaux, les maires d'Andrésy, de Carrières-sous-Poissy, d'Eragny-sur-Oise, de Cergy, ne soutiennent pas ce projet.</p> |
| <p>Différents types de mobilité et pas uniquement du routier, car le « E » du « SDRIF-E » signifie « Environnement » Diminution du nombre de projets routiers, à la suite des préoccupations environnementales</p> | <p>Alors, pourquoi « ALLER dans LE MUR » en maintenant encore ce projet A104 Bis ?</p> |
| <p>Trop cher et d'un autre temps</p> | <p>200 M€ ! Dans les cartons depuis 1983 ! Lorsqu'un projet routier a 40 ans, il est OBSOLÈTE en complète opposition avec les politiques actuelles, du 21e siècle, de « Développement du Territoire », de « Lutte contre le réchauffement climatique » et de « Stratégie Nationale Bas Carbone » .</p> |
| <p>L'environnement actuel a trop évolué depuis que ce projet a été pensé</p> | <p>Pour le projet « A104 Bis » nous sommes dans le même territoire et donc dans le même environnement que celui de l'A104.</p> |

En d'autres termes, ce projet est **d'un autre temps**. Il nuit à la **santé des populations** et ne répond pas à l'effort que nous devons tous entreprendre pour **préserver notre planète**. Il n'est pas nécessaire au développement économique du territoire. **Nous devons faire supprimer l'inscription de ce projet au SDRIFe et tout faire pour le stopper.**

On compte sur vous !

Merci de votre attention